



Communiqué de presse

Mise en œuvre d'un contrat de liquidité

Paris, le 18 mai 2006 – La société Amboise Investissement a confié à ABN AMRO Bank (succursale de Paris) la mise en œuvre d'un contrat de liquidité de ses actions sur le marché Eurolist d'Euronext Paris conforme à la Charte de déontologie de l'AFEI approuvée par la décision de l'Autorité des Marchés Financiers du 22 mars 2005.

Ce contrat prend effet le 18 mai 2006 pour une durée de douze mois renouvelable par tacite reconduction.

Une somme de 250 000 euros a été affectée au compte de liquidité pour la mise en œuvre de ce contrat.

Ce contrat de liquidité s'inscrit dans le cadre d'un programme de rachat d'actions autorisé par l'assemblée générale mixte de la Société le 15 février 2006. La réalisation du programme de rachat a fait l'objet préalablement d'un communiqué de presse, conformément à l'article 241-2 du Règlement général de l'AMF.

A propos d'Amboise Investissement

Amboise Investissement est une société d'investissement cotée qui investit conjointement avec les fonds gérés par Apax Partners France et Altamir & Cie, société cotée sur Euronext Paris.

Amboise Investissement s'appuie sur le savoir-faire et la stratégie d'investissement d'Apax Partners qui consiste à prendre des participations dans des sociétés non cotées à fort potentiel de croissance, à tous les stades d'investissement (LBO, capital développement, capital risque), dans six secteurs de spécialisation : Distribution & Biens de Consommation, Médias, Technologies de l'Information, Télécommunications, Santé, Services aux Entreprises & Services Financiers.

Amboise Investissement est une SCR (Société de Capital Risque) cotée sur le marché Eurolist d'Euronext Paris, Compartiment C, mnémonique : AMB, code ISIN : FR0010307348.

Pour en savoir plus : www.amboise-investissement.fr

Contacts Presse :

Apax Partners SA - Direction de la communication

Agathe Heinrich

tel : + 33 (0)1 53 65 01 35

e-mail : agathe.heinrich@apax.fr

